#### **INITIATIVE EN MEURTHE ET MOSELLE**

# Comment ne plus vivre seul à domicile ?

A l'initiative du Conseil Général de Meurthe et Moselle,

le CAPS\*, la Carsat\* Nord-Est et meurthe & moselle HABITAT ont décidé d'unir moyens et savoir-faire pour des résidents qui souhaitent conserver une certaine autonomie et bénéficier d'un large panel de services.

Ce concept innovant s'adresse aux séniors éprouvant le besoin de résider en cœur de village, dans un véritable lieu de vie, adapté. Ce projet d'habitat alternatif permet ainsi aux personnes de conserver une réelle part d'autonomie tout en bénéficiant de services de proximité et de services adaptés.

La formalisation de cette idée se traduit par la réalisation d'un premier ensemble résidentiel de 12 pavillons de plain-pied à usage locatif labellisés Bâtiment Basse Consommation. D'autres résidences accompagnées verront le jour sur l'ensemble du territoire meurthe et mosellan.

Michel Dinet, Président du conseil général de Meurthe-et-Moselle Laurent Righi, Président de Meurthe-et-Moselle Habitat et René Acrement, Maire de Cirey-sur-Vezouze

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence

## la pose de la 1ère planche de la résidence Emilie du Châtelet

#### le vendredi 12 octobre 2012 à 15h30

rue des Pervenches à Cirey-sur-Vezouze

L'ensemble des partenaires et financeurs ont tout mis en œuvre pour que ce nouveau concept conjugue les avantages d'un lieu paisible et agréable à vivre, garant d'un « Mieux Vivre Ensemble » en Meurthe-et-Moselle :

- Un ensemble résidentiel moderne, bien situé, au calme et sécurisé
- Des pavillons à ossature bois de plain pied écologiques et économiques Basse Consommation pour un meilleur confort
- Des charges locatives mieux maîtrisées
- La présence permanente, jour et nuit, d'un accompagnant en lien avec une structure spécialisée, le CAPS

Un dossier d'information vous sera remis sur place ou peut vous être transmis par demande/courriel : fgarland@mmhabitat.fr

Contact : Fabrice Garland meurthe & moselle HABITAT 06 19 19 10 41

\*Carrefour d'Accompagnement Public Social Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

#### Financement

2,2 M€ financés avec le concours de l'Etat, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, la Carsat Nord-Est, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil Général, le RSI, le dispositif européen FEADER, la MSA, la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze, la commune de Cirey-sur-Vezouze, et mmH.







meurthe & moselle HABITAT propose à CIREY-SUR-VEZOUZE

Un pavillon dans une résidence accompagnée avec des services à partir de 528 €/mois\* tout compris



construction labellisée





Une formule adaptée aux + de 60 ans

- personnes âgées, autonomes
- seules ou accompagnées

Un nouveau concept qui conjugue

- qualité, confort et convivialité
- services personnalisés
- **■** sécurité



## Comment ne plus vivre seul à domicile ?

A l'initiative du Conseil Général, le CAPS, la Carsat Nord-Est et meurthe & moselle HABITAT ont décidé d'unir moyens et savoir-faire pour des résidents qui souhaitent conserver une certaine autonomie et bénéficier d'un large panel de services.



Le concept s'adresse aux séniors qui éprouvent le besoin de résider dans un lieu de vie mieux adapté, tout en souhaitant conserver leur autonomie et bénéficier de services.

L'ensemble des partenaires a mis tout en œuvre pour que ce nouveau concept conjugue tous les avantages d'un lieu paisible et agréable à vivre :

- Un ensemble résidentiel moderne, bien situé, au calme et sécurisé
- Des pavillons à ossature bois de plain pied écologiques et économiques Basse Consommation pour un meilleur confort
- Des charges locatives mieux maîtrisées
- La présence permanente, jour et nuit, d'un accompagnant en lien avec une structure spécialisée, le CAPS

### Les services à proximité

Hôpital local, maison de santé, commerces, transports en commun, pharmacie, professionnels de santé, services d'aides à domicile, médiathèque, piscine... et la proximité du massif vosgien pour profiter de bons bols d'air!

### Une résidence sur mesure et écologique

La résidence est située à proximité des commerces et de services. Elle s'organise autour d'un axe central bordé de 12 pavillons de plain-pied clôturés avec accès sécurisé, jardin privatif et stationnement aérien. Deux logements complètent le site pour les accompagnants. Un espace collectif et une terrasse agrémentent les lieux. Chaque résident peut se retrouver dans un espace commun réservé aux activités et à l'animation.

#### Pour + de confort :

- construction Basse Consommation
- accès à la résidence par un portail
- surfaces habitables supérieures à la réglementation minimale
- cellier extérieur pour chaque pavillon
- confort acoustique et thermique renforcés
- chauffage écologique et performant (bois/gaz)
- portes palières 3 points
- volets roulants électriques
- menuiserie isolante double-vitrage
- confort sanitaire par des équipements adaptés aux seniors

### Des services personnalisés en lien avec le CAPS et la Carsat Nord-Est

- un rôle d'accompagnement des résidents
- l'interface entre la résidence, l'ensemble des offres de proximité et l'environnement
- des ateliers de prévention, de santé et de vie

Un accompagnant séjourne sur place et intervient auprès des habitants pour maintenir, si ce n'est créer, le lien social afin de lutter contre la solitude et le repli sur soi. Il est en contact permanent avec les résidents, organise l'animation et des activités festives, facilite la relation avec les réseaux de soins, d'aides à domicile, les associations et les organismes sociaux. Il apporte son aide aux courses, aux déplacements de proximité, aux appels ou aux sollicitations de services et aux démarches administratives. Il peut aussi dépanner ou aider au dépannage dans l'habitation. Son action multiple concourt aussi à la création d'une dynamique solidaire intergénérationnelle.

# Les loyers pratiqués

Le parc immobilier de meurthe & moselle HABITAT est conventionné. Vous pouvez bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement attribuée en fonction de vos ressources, de votre composition familiale et également du loyer. Une estimation peut être faite par nos services en lien avec votre organisme de prestations familiales. Un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer hors charges vous sera demandé sans aucun autre frais.

## **Exemples**

Loyers prévisionnels mensuels incluant toutes les charges (chauffage compris) hors APL

- Le pavillon T2 (6) de 55 m² à partir de 428 €
- Le pavillon T3 (6) de 72 m² à partir de 556 €



A cela s'ajoute l'accompagnement social géré par le CAPS, soit environ 100 €/mois par pavillon

# Comment réserver votre pavillon ?

Un dossier est à retirer à la mairie de Cirey-sur-Vezouze. Vous serez aidé pour le compléter. Il sera ensuite transmis à mmH, propriétaire et gestionnaire de la résidence. Une commission indépendante et souveraine examinera votre demande selon des critères réglementaires d'accès aux logements (communiqués au moment de la préparation du dossier en mairie). Une conseillère commerciale de mmH prendra personnellement en charge votre demande et vous informera

de son évolution.

#### Renseignements en mairie

1, place Général Leclerc Cirey-sur-Vezouze. Tél.: 03 83 42 50 27

### Des services personnalisés en lien avec le CAPS

Sylvain MANGIN chargé de l'accompagnement social Tél : 03 83 36 27 02 sylvain.mangin@caps-54-51.com



#### Renseignements sur la résidence Fanny SINGARRAUD Conseillère commerciale à mmH Tél.: 03 83 17 56 66 fsingarraud@mmhabitat.fr

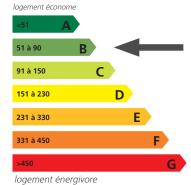


## Quelques précisions :

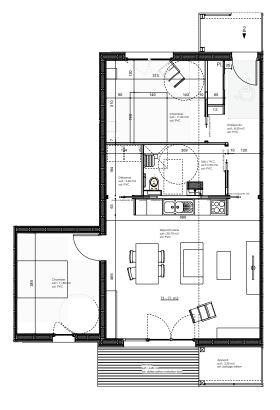


■ Les 12 pavillons bordent l'axe central pour constituer un ensemble résidentiel aéré

Grâce au label BBC, la performance énergétique de votre pavillon est quasi optimale.



........



■ Un exemple d'organisation intérieure d'un pavillon T3 : il offre une surface totale de 72m² avec une entrée de 8,5m², un grand séjourcuisine de 31m², deux chambres de 12m, salle de bain de 6m², un débarras de 2,5m², des placards. A cela s'ajoutent une terrasse et un appentis dallés de 6m² et 3,5m².

Les quatre membres fondateurs de ce nouveau concept de résidence accompagnée sont :









Participent également à cette démarche : l'Etat, le RSI (Régime Social des Indépendants), la MSA (Mutualité Sociale Agricole Lorraine), le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le DEveloppement Rural), la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze et la commune de Cirey-sur-Vezouze.

















Participent à cette réalisation

maître d'ouvrage meurthe & moselle HABITAT

Architecte - maître d'œuvre Atelier Plan B Olivier Bourbon Frank Brunier

Certification Qualibel **BBC Effinergie** 

Contrôleur technique **Qualiconsult** 

Bureau d'études **S2T Bureau d'Etudes** 

SPS BECS

Entreprise générale EIFFAGE Construction Nancy



#### **Financement**

2,2 M€ financés avec le concours de l'Etat, la Préfecture de Meurtheet-Moselle, la Carsat Nord-Est, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations - prêt PLUS), le Conseil Général, le RSI, le dispositif européen FEADER, la MSA, la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze, la commune de Cirey-sur-Vezouze, et mmH (fonds propres).